

## Intervention de Pierre-Alain Muet à l'Assemblée nationale Première séance du mardi 23 juillet 2008

### Règlement des comptes et rapport de gestion pour 2007

#### Discussion générale

**M. le président.** La parole est à M. Pierre-Alain Muet.

**M. Pierre-Alain Muet.** Monsieur le président, monsieur le secrétaire d'État, puisque nous sommes au dernier jour de la session, je commencerai mon propos par des appréciations positives : ce sera une sorte de cadeau pour notre départ en vacances ! Mais je vous rassure, monsieur le secrétaire d'État, j'ai un plan en deux parties.

**M. Michel Bouvard**, rapporteur. *In cauda venenum ! (Sourires.)*

**M. Pierre-Alain Muet.** Alors que, l'an dernier, le Gouvernement avait expédié en quelques heures le débat sur la loi de règlement, reconnaissons qu'un progrès important a été réalisé cette année. Conformément à l'esprit de la LOLF, notre assemblée a examiné l'exécution budgétaire de plusieurs missions dans le cadre des commissions élargies, ce qui marque un réel début de rééquilibrage entre le temps considérable que nous consacrons au débat sur le projet de budget et la peau de chagrin octroyée à la loi de règlement.

Au titre des points positifs, je salue également l'article 10 de cette loi de règlement qui a été heureusement réintroduit par la CMP et qui reprend les propositions du rapport d'information de la commission sur les niches fiscales. M. Woerth, évoquant les niches fiscales, avait parlé à juste titre d'un « mitage » de l'impôt sur le revenu, sentiment que nous sommes nombreux, me semble-t-il, à partager sur ces bancs.

Je voudrais également saluer le remarquable travail de la Cour des comptes et souligner à quel point ses rapports sont précieux pour notre débat. Le débat politique ne peut que gagner en clarté lorsqu'une institution indépendante établit un diagnostic qui rend lisibles des comptes publics qui ne sont pas toujours très transparents et dont les concepts sont souvent mouvants au cours du temps.

Pour l'ensemble des administrations publiques, le fait d'avoir inscrit dans un traité européen des objectifs de dette et de déficit fait que nous utilisons heureusement des concepts stables, comparables avec ceux des autres pays européens, et à peu près non manipulables. Dans le domaine du budget de l'État, il nous manque encore des concepts reconnus et suffisamment stables dans le temps pour que nous puissions nous appuyer également sur des données incontestables.

Un résultat en tout cas est incontestable : la dégradation de nos finances publiques en 2007. C'est vrai pour l'ensemble des administrations publiques et pour les comptes de l'État.

Le déficit des comptes publics est passé de 2,4 % en 2006 à 2,7 % en 2007 et la dette a continué à croître, preuve que la France n'est toujours pas dans la situation d'un déficit stabilisant.

Depuis 2002, notre pays ne s'est jamais éloigné de la frontière des déficits excessifs, ni même, je viens de le dire, du déficit qui stabiliserait la dette. Comme le dit fort justement notre rapporteur général Gilles Carrez – je le cite –, « la France ne doit pas rester le seul pays européen dont le déficit frôle les 3 % du PIB. À un niveau aussi élevé, le déficit ne fait qu'entretenir l'inquiétude de

nos compatriotes, qui se demandent de quoi demain sera fait. » Il est vrai que la confiance des ménages se situe à un niveau particulièrement bas – les études de l'INSEE le démontrent. Je crois d'ailleurs que le problème de croissance que connaît notre pays trouve en partie son origine dans ce manque de confiance des ménages.

Ce maintien d'un déficit élevé a une double origine.

La première est que, en dépit des discours sur la maîtrise des dépenses tenus par tous les gouvernements qui se sont succédé depuis 2002, la part de l'ensemble des dépenses publiques dans le PIB s'est constamment accrue depuis cette date. Elle était de 51,6 % du PIB en 2001, elle est passée à 52,6 % en 2007. Dans ce domaine, force est de constater que c'est la gauche qui a été le bon élève puisque nous en avons moins parlé que vous, mais nous l'avons fait ! Cette part a été abaissée de 54,5 % en 1996 – c'était son point culminant depuis que la statistique existe – à 51,6 % en 2001, point le plus bas des quinze dernières années – c'était une époque où les déficits et la dette ont été réduits !

La seconde raison est naturellement à rechercher du côté des recettes, et l'on ne peut s'empêcher de revenir sur la légèreté, pour ne pas dire l'irresponsabilité, dont votre gouvernement a fait preuve il y a tout juste un an en dilapidant 15 milliards d'euros dans le paquet fiscal. Bien sûr, en 2007, le paquet fiscal n'a qu'une faible part dans le creusement du déficit – 1 milliard –, mais il pèsera sur la suite de votre mandature.

... Comme le montrent à la fois le rapport de la Cour des comptes et celui de Gilles Carrez, rapporteur général, sur les 20 ou 14 milliards d'euros de recettes spontanées de 2007 par rapport à 2006 – selon qu'on mesure en termes bruts ou nets –, la plus grande partie, 12 milliards, a été dépensée en allègements d'impôts, dont 4,4 pour la baisse de l'IR programmée en 2006 et 1 pour le paquet fiscal. Par rapport à la loi de finances initiale, les mesures nouvelles ont fait passer les allègements d'impôts de 6 à 12 milliards. Quand on connaît la situation de nos finances publiques, on ne peut qu'y voir une politique à tout le moins désinvolte, au pire irresponsable !

Je ne peux que souscrire à la proposition du rapporteur général qui invite, monsieur le secrétaire d'État, votre majorité à ne plus prendre de mesures tendant à diminuer les recettes fiscales tant que le déficit restera à ce niveau. Que ne l'a-t-il fait l'an dernier au moment où vous décidiez 14 ou 15 milliards de dépenses supplémentaires ! Le rapport Pébereau, longuement discuté pendant la campagne présidentielle, avait pourtant rappelé, à juste titre, que la situation des finances publiques de la France n'autorisait aucune baisse des prélèvements tant que le déficit n'était pas réduit. Il est vrai qu'à la même époque, un candidat avait, dans un moment d'égarement, évoqué une baisse de quatre points du taux des prélèvements obligatoires...

Mais le résultat est là. La France est mal armée pour affronter les conséquences de la crise financière et du choc pétrolier dont les effets réels sur l'économie sont encore, nous le savons tous, malheureusement devant nous.

La France est mal armée, car sa croissance est faible par rapport à celle de ses partenaires européens. En 2007, elle a été de 2,2 %, chiffre qui reste dans la fourchette des prévisions et dont le Gouvernement s'est félicité, mais qui, comme celui de 2006, est à rapporter aux performances de nos partenaires de la zone euro – 2,9 % en 2006 et – 2,6 % en 2007.

La France est mal armée aussi parce qu'elle n'a pas mis à profit cette période de forte croissance pour réduire sa dette et ses déficits, comme l'ont fait tous les autres pays européens.

**M. Michel Bouvard.** Comme on aurait dû le faire sous Jospin !

**M. Pierre-Alain Muet.** On l'a fait sous Jospin. Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, en 1997,

l'audit a montré que le déficit était de 3,5 % du PIB. Nous l'avons ramené à 1,5 % en 2002.

**M. Michel Bouvard.** Le déficit, pas la dette !

**M. Pierre-Alain Muet.** Cette période 1997-2002 fut la seule, en vingt-cinq ans, où la dette a baissé en pourcentage du PIB.

**M. Michel Bouvard.** En valeur relative, pas en valeur absolue !

**M. Pierre-Alain Muet.** En valeur relative, certes. Cela dit, mon cher collègue, quand on appartient à une majorité qui a augmenté la dette de huit points en pourcentage du PIB, on est mal placé pour donner des leçons !

...Quoi qu'il en soit, nous avons besoin de réduire la dette de notre pays.

La France est mal armée pour faire face à la crise internationale, car son déficit extérieur n'a cessé de se creuser depuis 2004. Je trouve profondément choquant d'entendre, dans nos débats de politique économique, la majorité souligner le rôle que les 35 heures auraient pu jouer en la matière, quand on sait que, de 1997 à 2002, la France a continuellement amélioré sa compétitivité : notre inflation était plus faible que celle de nos partenaires, notre excédent extérieur a toujours été considérable, compris entre un et deux points de PIB, c'est-à-dire entre 15 et 25 milliards d'euros. Depuis 2004, la France connaît un véritable effondrement de ses comptes extérieurs qui, en 2007, atteignent un déficit record de 39 milliards d'euros !

Face à l'accélération de l'inflation, il y avait une urgence, à laquelle vous avez tourné le dos : le pouvoir d'achat. Aujourd'hui, une bonne partie des salariés, et particulièrement les plus modestes, souffrent d'une baisse de leur pouvoir d'achat. Ce facteur pèsera sur la croissance de cette année comme sur celle de l'année suivante.

La conclusion qui s'impose à l'examen de la situation financière de l'année 2007, c'est que, pour remettre notre pays sur le chemin de la confiance et de la croissance, vous devriez changer radicalement de politique économique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)